

Remboursements des réservations

- Si la réservation est annulée ou reportée **2 semaines** à l'avance, **remboursement intégral**.
- Si la réservation est annulée ou reportée à une date ultérieure **plus de 48 heures mais moins de deux semaines** avant le début de son séjour (pêche ou camping), **remboursement de 70%** (le 30% d'acompte est conservé)
- Si l'annulation ou le report est faite **moins de 48 heures** avant le séjour, **aucun remboursement** de la réservation n'est possible et le reste du prix est prélevé automatiquement.
- Les forfaits-cadeaux sont valides uniquement pour la saison d'émission